

SUBSTITUTION



Qu'est-ce que la substitution ?

Un mécanisme mis en place lorsqu'un salarié souhaite bénéficier d'une mesure du plan alors que son poste appartient à une Catégorie Professionnelle (CP) :

- Non impactée par le plan.
- Impactée mais dont le nombre de suppressions de postes est déjà atteint.

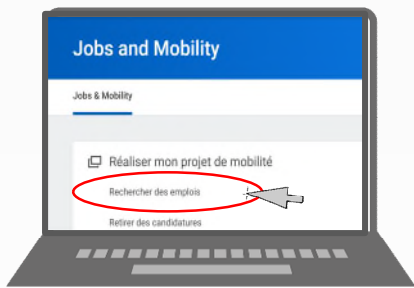
Le poste est alors ouvert à la substitution donc à pourvoir à un salarié appartenant à une CP impactée par le plan et dont l'objectif de suppressions n'est pas encore atteint.

Comment trouver les postes soumis à substitution ?

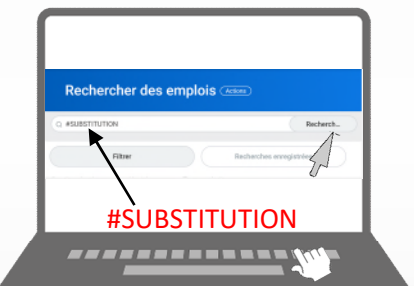
➔ **Rendez-vous sur myPULSE et suivez le guide...**



1 Une fois connecté à myPULSE, cliquez sur « Job and Mobility »



2 Sur la page « Job and Mobility », Cliquez sur « Rechercher des emplois »



3 Dans la barre de recherche, saisissez : **#substitution** et lancez la recherche.
Résultat obtenu : la liste des postes concernés par une substitution donc ouverts aux salariés appartenant à une CP impactée et n'ayant pas encore atteint l'objectif de réductions de postes.

Pour toute question, tout renseignement,
n'hésitez pas à contacter votre responsable de bâtiment.
Section CFE-CGC Airbus SAS



05 61 93 01 92



syndicat.cfe-cgc@airbus.com

<https://airbus.avions.cfe-cgc.fr>

